

Mars 2026

LA GAZETTE DU RELAIS

Les permanences du Relais
sont organisées comme suit

À Volgelsheim 16 rue de Neuf-Brisach
Les lundis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

À Fessenheim 2 rue du Rhin
Les jeudis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

L'équipe du Relais est joignable
du lundi au vendredi :

03 89 72 27 77

relais.pe@alsacerhinbrisach.fr

SOMMAIRE

DU CÔTÉ DU RELAIS
ZOOM SUR
LE DOSSIER
ACTU METIER

DU CÔTÉ DU RELAIS



Atelier intergénérationnel à la résidence
"Oui Séniors" à Volgelsheim



Atelier peinture au périscolaire de Blodelsheim



Jeux de transvasement à Rustenhart



Histoires de Noël racontées par Florence

DU CÔTÉ DU RELAIS



Eveil musical avec Fabien au périscolaire de Kunheim



Histoires à la Médiathèque de Fessenheim



Peinture propre à Munchhouse



Promenade au bord du Giessen à Biesheim



ZOOM SUR LES SORTIES

Les beaux jours reviennent et donnent envie de sortir, voici quelques idées :

- Promenade au bord du Rhin près du site Art'Rhena à Vogelgrun. Admirez les cygnes, les bateaux et la jolie vue sur Breisach;
 - A Volgelsheim : le parc André MANN et la plaine de jeux Mélèze;
 - Une balade 100% nature dans la forêt de Widensolen avec des itinéraires qui incluent des éléments ludiques et éducatifs (sentier botanique). Facile d'accès en poussette;
 - Promenade dans les remparts de Neuf-Brisach, un lieu chargé d'histoire;
 - Promenade au bord du Giessen à Biesheim avec une aire de jeux;
 - Promenade autour de la Maison De la Nature à Hirtzfelden avec une passerelle d'observation : ouvrez grand les yeux, la faune et la flore locales y sont riches !
 - Nouvel espace de jeux près du Super U à Fessenheim avec entre autre ses jets d'eau rafraichissants l'été !
 - Parcours de santé à Blodelsheim, un lieu paisible et accessible avec des poussettes;
 - Hors secteur de la CCARB mais proche : le parc d'Eiblen à Ensisheim. Vous y verrez des chèvres, des poules, des paons, des canards etc...il y a également des structures de jeux extérieurs pour enfants.
- 

LE DOSSIER

L'intérêt du jeu libre et symbolique

C'est à travers le jeu que l'enfant se construit.

Le jeu est une activité vitale; si l'enfant ne joue pas, il est carencé affectivement. C'est un processus d'éducation qui est indispensable au développement physique, intellectuel, social et affectif de l'enfant.

Le jeu libre

"C'est l'expression même de l'enfant, il contribue au développement, à la créativité et au libre épanouissement de l'enfant" dictionnaire LAFONT.

Ainsi l'enfant apprend à se comporter socialement, il décide de lui-même du sens qu'il veut donner à ses jeux et à ses relations sociales.

Pour la pédagogie LOCZY : "c'est une activité spontanée, auto induite par l'enfant, qu'il poursuit librement de façon autonome. Le jeu libre doit être pour l'enfant une source de plaisir sans cesse renouvelée."

Le jouet est le support du jeu libre.

Les attitudes de l'adulte : il n'est pas passif, mais il n'interfère pas directement dans le jeu. Il est observateur. Il garantit les conditions optimales pour que l'enfant puisse aller lui même vers le jeu.

Le jeu symbolique

Il apparaît en général vers 18 mois-2 ans.

Le jeu symbolique également appelé "jeu de faire semblant" est un jeu où l'enfant imite des situations réelles ou imaginaires en transformant des jouets en symboles. Par exemple, il peut utiliser une boîte en carton comme voiture ou faire semblant de cuisiner avec des jouets. Le jeu symbolique permet le développement cognitif, l'élaboration des compétences sociales, l'expression des émotions.

Il est important de l'encourager et de le valoriser dans le quotidien de l'enfant.

En conclusion

Le jeu a une valeur :

- expérimentale
- fonctionnelle
- structurante
- relationnelle

ACTU MÉTIER

RAPPEL IMPORTANT

L'ATTESTATION D'HONORABILITÉ

Depuis le 1^{er} octobre 2025, tout professionnel ou bénévole qui intervient dans le cadre de la protection de l'enfance ou de l'accueil du jeune enfant doit présenter une attestation d'honorabilité lors de l'embauche, de la demande d'agrément et à intervalle régulier en cours d'exercice professionnel.

L'attestation d'honorabilité est un document qui garantit que je n'ai pas de condamnation qui m'empêche de travailler auprès de mineurs, inscrite sur mon bulletin n°2 du casier judiciaire et ou au Fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles et violentes (FIAISV).



info.gouv.fr
Le site officiel du Gouvernement

Auparavant les instances départementales en charge des demandes ou renouvellements d'agrément en avaient la responsabilité. Dorénavant c'est à l'assistante maternelle d'effectuer la démarche sous forme d'une attestation à mettre à jour régulièrement.

Comment obtenir cette attestation ?

Gratuit et 100% en ligne sur le site officiel : honorabilite.social.gouv.fr

Qui est concerné ?

- l'assistante maternelle
- Les personnes majeures qui vivent au domicile de l'AM
- Les personnes mineures d'au moins 13 ans : elles devront être déclarées lors de la demande d'attestation d'honorabilité de l'AM

**Vous avez d'autres questions au sujet de cette attestation ?
visitez le site du gouvernement, prévu à cet effet
<https://honorabilite.social.gouv.fr/>**

Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach
16 rue de Neuf-Brisach 68600 VOLGELSHEIM
Tél. : 03 89 72 56 49 - Fax : 03 89 72 95 30
Site internet : www.cc-alsacerhinbrisach.fr

Directrice de la publication : Christine SCHWARTZ,
Vice-présidente déléguée à la Petite Enfance

Rédaction : Laurence CROVISIER, Katia SCOURZIC, Mélissa BURDLOFF